



UN CHOC À LA TÊTE PEUT CHANGER VOTRE VIE

Le traumatisme crânien, parlons-en !

Communiqué de presse

Des bénévoles ayant subi un traumatisme crânien se mobilisent au port du casque

L'Association Québécoise des Traumatisés Crâniens, en partenariat avec le Service de Police de la Ville de Montréal, le Centre de réadaptation Constance-Lethbridge et le Centre universitaire de santé McGill organisent le 18 mai 2011, une opération de sensibilisation sur le port du casque à vélo.

Depuis 1999, on estime que chaque année, 2 800 cyclistes en moyenne sont victimes d'accidents au Québec. Malgré une diminution des décès au cours de cette période, le nombre de blessés graves avoisine les 200 victimes par année.

L'Association Québécoise des Traumatisés Crâniens rappelle que les blessures à la tête demeurent la première cause de décès chez les cyclistes. Elles sont les plus sévères et causent 60 % des décès et 30 % des blessures graves chez ces derniers.

Au cours de ces dernières années, l'usage du vélo notamment à Montréal, a connu un bond fulgurant par la création de piste cyclable et par le développement du vélo en libre service. Or, l'usage du casque n'est pas instinctif pour beaucoup d'utilisateurs... seulement une personne sur trois porte un casque lors de ses déplacements quotidiens au Québec. Il faut donc les convaincre d'assurer leur propre sécurité et, en ce sens, le port du casque est d'autant plus important qu'il représente leur unique protection.

Consciente de l'importance de sensibiliser le maximum de citoyens aux ports du casque, l'Association Québécoise des Traumatisés Crâniens, avec le soutien du Service de Police de la Ville de Montréal, a décidé de mettre l'épaule à la roue en montant un dispositif original baptisé « **Ne vous cassez pas la tête, Casquez-vous** ».

Ce dispositif vise à sensibiliser les usagers des pistes cyclables de la ville de Montréal au port du casque tout en communiquant sur les conséquences d'un traumatisme crânien provoqué suite à un choc à la tête.

Dans le cadre de la semaine québécoise des personnes traumatisées crâniocérébrales se déroulant du 16 au 21 mai prochain;

**L'AQTC organise le 18 mai 2011 à partir de 14 h 00
un après-midi de sensibilisation sur la piste cyclable rue Boyer.**

A l'angle des rues Boyer/Jean-Talon Est, les cyclistes se verront offrir la possibilité de répondre à des questions quizz relatives au traumatisme crânien, et à l'intérêt du port du casque. Pour toute réponse chaque cycliste courra la chance de GAGNER, des certificats cadeaux offerts par les boutiques de vélo participantes à l'opération.

En partenariat avec

